

Les enjeux du paysage
bloc thématique 3

Projet de recherche ATISÉE
(Analyse territoriale des impacts sociaux au sein de l'évaluation environnementale)

Geneviève Brisson (dir.)

UQAR

2109

Auteurs :

Geneviève Brisson, LI. B. Ph. D., Université du Québec à Rimouski

Valérie Jean, M. Dév. Régional, Université du Québec à Rimouski

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet de recherche ATISÉE (Analyse territoriale des impacts sociaux au sein de l'évaluation environnementale) dirigé par Geneviève Brisson, professeure-chercheure à l'Université du Québec à Rimouski. Ce projet de recherche a bénéficié d'une subvention du CRSH (Conseil de recherche en sciences humaines du Canada).

Pour citer ce document :

Brisson, G. (dir.) (2019). *Les enjeux du paysage : bloc thématique 3 : projet de recherche ATISÉE (analyse territoriale des impacts sociaux au sein de l'évaluation environnementale)*, Rimouski, Québec : Université du Québec à Rimouski, disponible sur le site EE@uqar.ca.

Les enjeux du paysage

Outil paysage : Bloc thématique 3

Introduction

Le paysage est très souvent un enjeu de territoire. De plus, il peut être révélateur d'enjeux éthiques, politiques, environnementaux, économiques, culturels, etc. susceptibles de révéler les différents rapports que les communautés tissent ou souhaitent tisser avec leur territoire. De fait, le paysage est de plus en plus associé aux controverses lors de l'annonce d'un projet qui inquiète les communautés (Labussière 2007, 2009; Le Floch *et coll.* 2009). C'est le cas notamment des projets d'infrastructures majeures tels que les parcs éoliens, les lignes à haute tension et les infrastructures routières.

Le paysage comme enjeu

Question :

Pourquoi le paysage est-il maintenant ressenti *comme un enjeu pour la population*?

Ce que dit la littérature :

- Le paysage permettrait aux communautés et aux individus de revendiquer que les décisions relatives à l'aménagement envisagent leur territoire comme un tout synthétique ce dont ne tiennent pas compte les approches analytiques qui caractérisent les évaluations environnementales en matière d'aménagement (Labussière, 2007);
- Depuis quelques décennies, le paysage subit des changements rapides et parfois de grandes ampleurs provoquant le sentiment de risque lié à la perte des paysages du quotidien significatifs pour les communautés (Ruiz et Domon, 2005);
- Les changements de valeurs et d'utilisation des territoires ainsi que la connaissance de la population à l'égard des questions environnementales teintent fortement le regard que celle-ci porte sur ses paysages (Domon *et al.*, 2004; Domon *et coll.*, 2000; Paquette *et coll.*, 2003; Blanc et Lolive, 2009). Le paysage condense ce qui va ou ne va pas aux yeux de la population, il agit comme un médiateur entre la société et son environnement.

Question :

Quels sont les enjeux qui sont souvent associés au paysage?

Ce que dit la littérature :

Le paysage est en lui-même un enjeu. Mais pour comprendre toutes les facettes de ce qu'il peut englober, il est intéressant de constater qu'il soulève très rapidement d'autres enjeux. C'est une bonne lunette pour comprendre certains enjeux en présence relativement aux questions de développement et d'aménagement du territoire. Les enjeux soulevés par le paysage tendent à être de plus en plus diversifiés.

Néanmoins, on peut déterminer que trois catégories d'enjeux du paysage semblent se dessiner (Domon *et coll.*, 2004):

- Les enjeux associés à la protection de l'environnement et/ou du patrimoine : souvent une position défensive face l'annonce d'un projet vécu comme une menace :

Des exemples d'enjeux:

Maintien de l'intégrité écologique

Maintien de la qualité des milieux de vie

Reconnaissance des valeurs historiques d'un territoire

Importance des repères culturels et identitaires d'un lieu

Reconnaissance esthétique valorisée

Reconnaissance de valeurs symboliques liées par le paysage.

- Les enjeux associés au développement et à la mise en valeur des territoires : une vision prospective où le paysage est un atout dont la population semble consciente :

Des exemples d'enjeux:

L'importance du paysage pour le développement touristique

L'utilisation du territoire pour la production (paysage agricole à maintenir)

L'importance du paysage pour l'utilisation du territoire de manière récréative (plein air, détente, loisirs)

L'importance du paysage pour l'attractivité des milieux de vie (cadre de vie de qualité permettant au territoire d'être attractif pour le maintien d'une population significative ou pour attirer de nouveaux habitants).

- Les enjeux mixtes : à la fois protection, mais aussi désir de projection dans l'avenir. Certains de ces enjeux ont tendance à être plus nouveaux, ils interrogent autrement le territoire et les choix de modèle de développement. Ils peuvent être vus comme des opportunités pour comprendre la nature de ce qui est souhaité par les populations et donc représentent une fenêtre pour aborder

certaines aspects sociaux à prendre en compte. Ils mettent de l'avant des préoccupations sociales, éthiques et démocratiques dont les analyses environnementales devraient tenir compte.

Regard plus attentif sur trois enjeux intéressants

La qualité de vie

Le bien-être

Le paysage revendiqué comme un bien commun

Question :

Comment comprendre certains enjeux liés au paysage, que révèlent-ils?

Ce que dit la littérature :

Le paysage : miroir de la qualité de vie

La prise de conscience des problèmes environnementaux par la société et les liens entre ces problèmes et la santé ont largement contribué à rapprocher le paysage de la notion de qualité de vie (Montpetit *et coll.*, 2002; Paquette *et coll.*, 2008). Un environnement pollué ou perturbé et les paysages qui en découlent seraient vécus comme une atteinte à la qualité de vie (Gueorguiva-Faye, 2006). La participation des paysages à la qualité de vie des communautés serait aussi considérée comme un atout, une ressource et renverrait à l'attractivité des territoires (Domon *et coll.*, 2004; FNAU, 2005). Les questions environnementales, patrimoniales et économiques conduiraient à considérer **le paysage comme un des éléments participant à la reconnaissance des milieux de vie de qualité essentiels à la qualité de vie des populations** (Montpetit *et coll.*, 2002).

La qualité de vie renvoie aux caractéristiques objectives de la qualité des milieux de vie dont le paysage devient le garant

Le Bien-être : indissociable du paysage

La notion de bien-être, d'abord rattachée au domaine de la santé s'est progressivement étendue, notamment à cause de l'importance croissante de la notion de risque, à l'ensemble des rapports entretenus avec les milieux de vie (Fleuret, 2006 *dans* Faburel, 2013). Dans le contexte où l'environnement apparaît menacé, l'enjeu du bien-être peut-être considéré comme un enjeu nouveau qui tend à devenir structurant et indissociable du paysage dans le processus d'acceptation ou non d'un projet d'infrastructure (Faburel, 2013).

Bien-être individuel : renvoie aux relations que les individus entretiennent avec le paysage qui se construisent par toute une gamme d'appréciation ressentie dans la proximité. C'est le bien-être corporel faisant appel à tous les sens, le bien-être associé au sentiment d'attachement au milieu de vie et aux cultures locales, le bien-être spirituel très souvent associé aux relations symboliques avec la nature (Luginbühl, 2004).

Bien-être collectif : renvoie aux conditions matérielles des paysages du quotidien, dans lesquelles les sociétés reconnaissent leur aspiration à vivre ensemble. Le paysage est perçu comme le témoin de l'attention et de l'intérêt que portent les pouvoirs publics à la société. Des paysages de qualité, des décisions d'aménagement cohérentes participent à ce sentiment de bien-être collectif (Luginbühl, 2004).

L'environnement et le paysage jouent un rôle dans la reconnaissance d'un monde commun. Les contextes de conflits environnementaux prennent place lorsque des projets viennent remettre en cause les qualités de l'environnement et des paysages qui fondent le ressenti du bien-être tant individuel que collectif.

Le bien-être serait proche de la notion de bonheur des individus et des collectivités et renvoie à un état d'esprit auquel participent les paysages valorisés

Le paysage revendiqué comme un bien commun

Le paysage est souvent associé au patrimoine d'une collectivité, à son passé, à son savoir-faire, à ses repères identitaires. En ce sens, les intentions paysagères qui visent à patrimonialiser le paysage ont tendance à vouloir en figer certains aspects dans le temps (Sgard, 2010). Un nouvel enjeu paysager tend à apparaître et permet de mieux comprendre plusieurs oppositions à certains projets d'envergure et la variété des paysages concernés (qui va bien au-delà des paysages jugés exceptionnels) : il s'agit du paysage défendu comme un bien commun.

Le bien commun peut englober le patrimoine paysager, mais son intérêt est qu'il lui donne une valeur prospective. Il ne s'agit pas ici de figer le paysage (comme peuvent le faire certaines logiques patrimoniales), mais de considérer collectivement ce qui est reconnu comme significatif dans ce paysage pour l'avenir de la collectivité et du territoire concerné (Lazerri *et coll.*, 2015; Sgard, 2010).

Un bien commun, au sens juridique et économique, est un « élément matériel dont l'usage et/ou la propriété sont partageables par plusieurs personnes physiques ou morales ».

Le fait que le paysage soit le fruit d'une « relation physique, sensorielle et culturelle avec un espace, sans lien de propriété entre l'individu qui perçoit et le lieu qui est perçu » fait du paysage une ressource commune (Lazerri *et coll.*, 2015 : 24).

Lorsque des citoyens ou des élus municipaux par exemple, parlent du paysage comme d'un bien commun, ils manifestent leur souhait de pouvoir en débattre, et surtout de pouvoir négocier l'importance de ce paysage dans l'avenir de leur territoire (Sgard, 2010; Lazerri *et coll.*, 2015). Dans ce sens, le paysage revendiqué comme un bien commun devient inséparable des visions du monde qui s'allient ou qui s'affrontent lors de l'arrivée d'un projet sur un territoire.

Le paysage en tant que bien commun trouve particulièrement sa place dans les démarches participatives. Il permet de manifester un attachement commun au paysage, de délimiter les acteurs et le périmètre concernés (Lazerri *et coll.*, 2015). Les citoyens (individus ou collectivités) se sentent ainsi responsables de leurs paysages et souhaiteront s'élever contre toute action susceptible d'y porter atteinte de manière irréversible.

Les paysages les plus ordinaires peuvent être revendiqués comme un bien commun, être objet d'un attachement profond susceptible de justifier leur défense. Cet attachement au paysage est souvent ce qui motive la mobilisation contre des projets d'infrastructures qui sont vécus par la population comme une agression (Sébastien, 2016). Cela est particulièrement vrai pour certains types de projets comme les parcs éoliens, les lignes à haute tension ou les infrastructures routières (Labussière, 2007, Fortin, 2014, Lolive, 2008 dans Sgard, 2010).

Les controverses où le paysage est envisagé comme un bien commun invitent à ce que le débat dépasse les aspects techniques et économiques. Elles demandent que l'on prenne en compte les dimensions symboliques, culturelles, sensibles et esthétiques du rapport au territoire (Sgard, 2010; Labussière, 2007). Cela ne signifie pas pour autant que le paysage souhaité soit immuable. Il s'agit plutôt de s'entendre sur ce qui unit au paysage. Ce qui est revendiqué ce sont les liens que les gens tissent entre eux et avec leur paysage. Ce sont ces liens qu'ils souhaitent transmettre. Il s'agit de liens sociaux, de valeurs et d'attachement qui déplacent le débat dans le champ de l'éthique (Sgard, 2010).

Les règles de l'art

- Évaluer les impacts paysagers d'un projet ne peut se réduire aux seules caractéristiques physiques du paysage.
- Pour aborder pleinement le paysage, il convient de s'intéresser aux enjeux paysagers que les populations soulèvent.
- Il faut reconnaître une pluralité d'enjeux possibles et reconnaître leur légitimité.
- Il faut reconnaître au paysage son caractère transversal qui permet d'aborder les rapports sociaux au territoire et à l'environnement.
- Pour déterminer et comprendre les enjeux paysagers, il est crucial d'aller à la rencontre des populations.
- Les enjeux soulevés par les populations sont intimement liés aux valorisations que celles-ci attribuent aux paysages, aux significations que ceux-ci représentent.
- Pour bien comprendre les enjeux paysagers, il est essentiel d'avoir une connaissance de ces valorisations paysagères ainsi que des dynamiques en cours et des façons dont elles sont perçues par les populations. C'est cette compréhension qui permet une évaluation prospective du paysage.

Questions à poser

À l'issue d'un travail de réflexion sur les enjeux du paysage avec la population, on devrait être capable de répondre collectivement aux questions suivantes :

- Que souhaite-t-on conserver?
- Que souhaite-t-on léguer aux générations futures?
- Que souhaite-t-on voir évoluer?
- Que peut-on transformer?
- Quelles dynamiques infléchir?
- Et donc, quels paysages sont souhaités pour demain?

En complément, nous référons au Tableau 6.1 «Aide à la prise en compte des initiatives locales et régionales en matière de paysage dans l'analyse paysagère d'une étude d'impacts» et au Tableau 6.2 «Aide à la démarche de planification et de suivi participatif du paysage dans un contexte de projet d'infrastructure sur un territoire».

Pour en savoir plus

Blanc, N., Lolive, J. (2009) Vers une esthétique environnementale : le tournant paradigmatique, *Natures, Sciences, Sociétés*, Vol. 17, No. 3, pages 285-292

Domon, G, Beaudet, G et Joly, M. (2000). *Évolution du territoire laurentidien : caractérisation et gestion des paysages*, Chaire en paysage et environnement, Université de Montréal, 138 p.

Domon, G., Froment, J., Tremblay, F., et Ruiz, J. (2004). *Le paysage comme composante incontournable de la gestion intégrée des ressources et des territoires : problématiques, enjeux et méthodes de prise en compte*. Rapport présenté à la Commission d'Étude sur la gestion de la Forêt publique québécoise. Chaire en paysage de l'université Laval. 183 pages.

Fédération nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU (2005). « Du désir de bien-être urbain à la mesure de la qualité de vie. Peut-on évaluer le « bonheur territorial » ? », *Les dossiers FNAU*, n°19, mai, 8 p.

Gueorguiva-Faye, D. (2006). Le problème de l'acceptation des éoliennes dans les campagnes françaises : deux exemples de la proximité géographique, *Développement durable et territoires* [en ligne] Dossier 7, mis en ligne le 18 mai 2006, URL : <http://developpementdurable.revues.org/2705>

Faburel, G. (2013). Le bien-être et ses paysages comme territoires des infrastructures de transport terrestre : conflits d'acteurs, enjeux de valeurs et savoirs paysagers dans Luginbühl, Yves. *Infrastructures de transports terrestres, écosystèmes et paysages : des liaisons dangereuses ?*, DILA - Direction de l'information légale et administrative : la Documentation française, pp.112-129.

Fleuret S. (dir.) (2006). *Espaces, qualité de vie et bien-être, Actes du colloque EQBE « Peut-on prétendre à des Espaces de Qualité et de Bien-Etre ? »*, Presses de l'Université d'Angers, 318 p.

Fortin, M.-J. (2014). Les paysages de la transition énergétique : une perspective politique publié dans Projets de paysage le 26 septembre 2014,

URL :

http://www.projetsdepaysage.fr/les_paysages_de_la_transition_energetique_une_perspective_politique

Labussière, O. (2007). *Le défi esthétique en aménagement : vers une prospective du milieu. Le cas des lignes à très haute tension (Lot) et des parcs éoliens (Aveyron et Aude)*. Thèse de doctorat en Géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 607 pages.

Labussière, O. (2009). Les stratégies esthétiques dans la contestation des projets d'aménagement : le milieu géographique entre singularité et exception, *L'information géographique*, Vol. 73, No. 2, Pages 68-88.

Lazerri, Y. (dir.) (2015). *Paysage et développement durable : à la recherche d'une participation créative*. Pôle Développement Durable et Territoires Méditerranéens Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires (CERIC) Aix-Marseille Université, CNRS, Université de Pau, Université de Toulon CERIC - DICE UMR 7318, 13628, Aix-en-Provence, France
<http://www.pole-developpementdurable.univ-cezanne.fr>

Le Floch, S., Fortin, M.-J., Devanne, A.-S. (2009). *Le développement durable à l'épreuve des paysages d'Éole. Analyse des contestations sociales autour de parcs d'éoliennes : étude de cas français (Finistère)*

et québécois (Gaspésie). Rapport Cemagref et Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial UQAR, 156 pages.

Luginbühl, Y. (2004). « *Le paysage pour penser le bien-être* », conférence donnée dans le cadre du colloque Espace, bien-être et qualité de vie, Angers, France, 23 et 24 septembre 2004.

Montpetit, C., Poullaouec-Gonidec, P et Saumier, G. (2002). Paysage et cadre de vie au Québec : réflexion sur une demande sociale émergente et plurielle. *Cahiers de Géographie du Québec*, 46 (128), 165-189. doi:10.7202/023039ar.

Paquette, S. (2007). Les enjeux du paysage au Québec entre logiques de préservation et de développement, *Économie rurale* [en ligne], 297-298, mis en ligne le 1 mars 2009, <https://journals.openedition.org/economierurale/1972>

Paquette, S., Poullaouec-Gonidec, P., Domon, G. (2003). *Guide de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage*. Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, 97 pages.

Paquette S., Domon G., Poullaouec-Gonidec P. (2003). Les enjeux et les acteurs du paysage au Québec. dans Trépanier M.-O., Domon G., Beudet G., Poullaouec-Gonidec P., Paquette S., Gervais B. « *Concept et opérationnalisation du paysage* », Tome 2. « *Fondements d'un cadre opératoire pour le Québec* ». Rapport de recherche présenté au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à Hydro-Québec, Chaire en paysage et environnement, Université de Montréal, p. 5-64.

Ruiz J., et Domon, G. (2005). Integrating physical and human dynamics in landscape trajectories : Exemplified at the Aulnages watershed (Québec, Canada). In Tress, B., Tress, G. Fry, G., Opdam, P. (Eds.). *Frome lanscape research to landscape planning : Aspects of intergration, education and application*. Dordrecht, Wageningen UR Frontis Series, Vol. 12, Springer, 67-81.

Sébastien, L. (2016). L'attachement au lieu, vecteur de mobilisation collective? *Norois* [en ligne] 238-239 mis en ligne le 17 octobre 2018. <https://journals.openedition.org/norois/5846>

Sgard, A. (2010). Une «Éthique du paysage» est-elle souhaitable? [VertigO] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 10 (1). <https://journals.openedition.org/vertigo/9472>